

Appel à candidature
Résidence de création
Céramique
hiver-printemps 2021
Ecole d'art du Beauvaisis



Contexte de la résidence

L'école d'art de la communauté d'agglomération du Beauvaisis est un établissement public d'enseignement artistique fondé en 1976.

Implantée dans le sud des Hauts-de-France, à Beauvais, chef-lieu de l'Oise et ville marquée par le « tourisme vert » (forêts remarquables : Neuville-en-Hez, Compiègne Chantilly..) elle s'inscrit dans une dynamique culturelle et forte. Riche d'un patrimoine exceptionnel, labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2012, Beauvais est une ville deux fois millénaire au centre de laquelle se dresse la cathédrale Saint-Pierre au chœur gothique le plus haut du monde. Dotée d'un ancien palais épiscopal devenu Mudo (Musée départemental de l'Oise) riche de collections arts décoratifs, d'un musée de la tapisserie devenu centre d'art contemporain « le quadrilatère » référent autour du lien patrimoine/création, d'une manufacture de la tapisserie/mobilier national qui travaille avec de grands artistes contemporains, l'école s'inscrit dans une actualité artistique enrichie de festivals majeurs : « les Photoaumnales », « Pianoscope », « Le blues autour du zinc »..

Dans ce contexte territorial stimulant, s'affichant comme une aire de rencontres et d'échanges entre des savoirs et des élèves qui, 4 à 94 ans, qu'ils soient en pratiques amateurs ou inscrits en classe préparatoire aux concours des écoles supérieures d'art et de design, l'école est un lieu d'enseignement, de professionnalisation et de diffusion.

Située dans le cœur ancien de la ville, à l'angle d'une rue piétonne aux maisons à colombages, sur une surface de 2000 m², elle est intégrée à l'Espace culturel François-Mitterrand, dans d'anciens hospices civils du 17^{ème} siècle désormais réutilisés pour des activités culturelles et artistiques (Conservatoire, Médiathèque, Chapelle Rostropovitch, Direction des Affaires Culturelles..).

Avec pour ambition de sensibiliser et d'éduquer à l'art, d'offrir de faire l'expérience par le geste et le savoir, elle propose la pratique de disciplines connues (peinture, dessin, sculpture, modèle vivant, photographie, design, gravure, verre, bd) ainsi que des ateliers spécifiques en textile/matériaux souples et en céramique, pôle le plus important de l'établissement.

Sa classe préparatoire a été créée en 1983 : elle est intégrée à l'APPEA (réseau des classes préparatoires publiques en art), et reconnue par le Ministère de la culture. Son fonctionnement est établi sur une année durant laquelle 30 élèves viennent découvrir ou approfondir leurs pratiques et connaissances, des techniques et des références, avec comme objectif la confection d'un dossier et la préparation orale et écrite aux concours.

Agréée organisme de formation, elle propose des stages tout public, et plus spécifiquement pour les professionnels (congrès individuels de formation, stages professionnalisants en céramique ou gravure).

Accompagnés par l'Afdas, des artistes peuvent découvrir ces disciplines sur une dizaine de jours, encadrés par un professionnel et un programme de découverte pratique et théorique.

A côté de sa mission d'enseignement, durant l'année sont organisées des conférences, projections de films, portes-ouvertes, expositions, rencontres autour de la démarche créative et de la pratique artistique, etc. Cette activité favorise des partenariats pluriels avec des structures culturelles et/ou issues de l'enseignement supérieur en art.

Dans ce contexte de projets foisonnants, depuis 2002, chaque année, dans le cadre de son cycle d'expositions autour de la céramique et de sa promotion de la jeune création, l'Ecole d'Art du Beauvaisis accueille en résidence, sur 3 mois, un(e) plasticien(ne) qui travaille la terre.

Les objectifs sont :

- soutenir et encourager la création dans le domaine de la céramique
- favoriser l'émergence d'un projet singulier et relié à l'identité territoriale
- accompagner un artiste dans sa démarche.
- sensibiliser le public à cette discipline et à l'art contemporain plus largement

L'ambition finale est la production d'une exposition au sein de la crypte de la chapelle Rostropovitch, un espace atypique. Pour l'artiste, cette résidence est l'opportunité de bénéficier d'un temps de travail spécifique au sein d'un établissement d'enseignement en art avec la mise à disposition d'une expertise, d'un accompagnement technique via des enseignants spécialisés dans cette discipline, d'un matériel et d'outils adaptés à sa pratique. C'est aussi un temps favorable à l'échange avec les publics de l'EAB.

Procédure de candidature

Conditions

Afin de satisfaire à cet appel à candidature, l'artiste postulant(e) devra attester de la maîtrise de cette discipline ainsi que d'un parcours qui intègre cette spécificité (niveau de connaissance et de pratique) – en annexe -.

Il devra être en mesure d'initier des partenariats ou de nourrir ceux existants autour de cette discipline, d'imaginer des temps de rencontres avec les publics de l'école.

Il est fortement conseillé de venir visiter la crypte afin d'en mesurer les contraintes spatiales et matérielles, avant de postuler. Des plans peuvent être fournis.

Modalités

- Envoi (ptt ou courriel) d'un CV et d'un dossier de travaux personnels récents.

- Rendez-vous sur place à planifier afin de visiter du lieu de résidence, de l'espace de travail et d'exposition (crypte), et rencontrer l'équipe chargée de la résidence (la directrice de l'Ecole d'Art et le professeur-référent du « pôle céramique »).

- Dépôt d'un projet de résidence/production.

NB : Il ne s'agit pas d'une résidence de recherche ; *les œuvres réalisées durant cette période sont préalablement dédiées à l'exposition finale.*

Echéance d'envoi des documents fixée au 29/03/2020 (cachet de la poste faisant foi).

Un jury composé de représentants de l'Etat, de la collectivité et de l'établissement se réunit au printemps pour élire le/la candidat(e), **début avril 2020.**

Si la candidature est retenue, une note d'intention du projet de résidence à Beauvais sera demandée.

Si elle est refusée, l'information sera diffusée dans le mois suivant le jury.

Un contrat, définissant les modalités d'accueil de l'artiste ou du plasticien, sera préalablement établi par l'Ecole d'Art du Beauvaisis (entre l'artiste et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis pour la résidence et l'exposition).

